Expert en biens immobiliers

RÉF | 2982

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de :

- Etablir la valeur immobilière d'un bien dans un cadre privé ou judiciaire :
  Décrire un bien; Analyser un bien; Evaluer un bien; Rédiger un rapport.

- Etablir un constat en matière technique dans un cadre privé ou judiciaire :
  Analyser les éléments constitutifs du problème; Décrire la situation; Conclure (en matière privée); Etablir un document de certification; Pratiquer un arbitrage; Donner un conseil; Déposer des conclusions (en matière judiciaire).

- Participer à la vie professionnelle Respecter la déontologie du métier :
  Participer à la vie associative; Prendre en charge votre formation continue.

Programme

- **Cours professionnels :**

  1ère année :
  Location - vente - copropriété; Evaluations - expertises; Droit civil et judiciaire; Introduction à la profession; Cadastre - urbanisme; Etats des lieux; Typologie et techniques de la construction.

  2ème année :
  Droit civil et judiciaire; Technique et pathologie du bâtiment (1ère partie); Expertises spécifiques; Technologie et pathologie du bâtiment (2e partie) : théorie; Technique de métrés : théorie; Evaluations - expertises; Environnement; Dégâts et sinistres; Rapports-types; Etats des lieux; Déontologie et éthique.

  Pour plus d'informations, visitez le site de l'organisme.

- **Pratique Professionnelle :**

En complément des cours, il est fortement conseillé de conclure une **convention de stage** avec un patron-formateur, supervisée par un **délégué à la tutelle** qui est chargé de tous les aspects administratifs et qui veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil.

Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et aboutit souvent à l'engagement du stagiaire au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

Certification(s) visée(s)

Diplôme de chef d'entreprise, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, SANS Certificat de gestion

Type de formation

Alternance PME

ORGANISATION

Durée

2 année(s)

Horaire

En soirée et/ou le samedi. Mais dans certains cas, des cours peuvent être donnés en journée

Début

Septembre

Coût

325 euros par an - Coût réduit : Gratuit pour chercheur d'emploi bruxellois sur présentation du formulaire A15 de moins de 2 mois -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Avoir satisfait à l'obligation scolaire **ET** répondre à l'une des conditions ci-après :

Soit, être porteur d'un diplôme de l'enseignement supérieur (bachelier, graduat, master, licence, ...);
Soit, être titulaires d'un numéro d'agrément IPI;
Soit, être titulaire d'un diplôme de Candidat courtier

d’assurances obtenu à l’EFP ou à l'IFAPME.

Sont dispensés de la 1ère année, les personnes titulaires d'un graduat ou d'un bachelier en immobilier ou les personnes titulaires du diplôme chef d'entreprise d'agent immobilier.

Les ressortissants étrangers hors union européenne doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

Remarques

Il est éventuellement possible de conclure une convention de stage entre le 1er janvier et le 30 avril pour les candidats non inscrits pour l’année académique en cours, mais ayant déjà un patron formateur en vue.
Le but est de permettre aux candidats de démarrer leur formation sans attendre le début de l’année académique suivante.
Pour ce faire, il y a lieu de contacter le délégué à la tutelle qui :
- S’assurera que le candidat est dans les conditions pour suivre la formation choisie
- Fera signer une promesse d’inscription aux cours pour l’année académique suivante.
Les chercheurs d’emploi indemnisés s’informeront préalablement des implications inhérentes à leur statut.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Consultez les modalités d'inscription sur le site de l'organisme. La période d'inscription se situe entre début mai et le 31 octobre.

Pour s'informer uniquement

Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions relatives aux stages (voir les permanences).

Organisme

efp / SFPME- Chef d'Entreprise
Rue de Stalle 292b
1180 Uccle
Tél: efp 0800 85 210
http://www.efp-bxl.be

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation